

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 juin 2005 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Francine Chabot, Suzanne Gagnon Poulin, Marie-Claire Giguère, Denise Girard, Nicole Leblanc, Chantal T. Renaud, Thérèse Richard De Nitto, Colette Larose, Lucie Désilets

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Jean Létourneau, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau, Jacques Séminaro, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaire représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

Sont également présents :

Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

Madame Patricia-Annick Van De Kerckhove, Service des ressources éducatives

Madame Louise Nadon, directrice adjointe Service des ressources matérielles

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Monsieur François Houde, secrétaire général

Monsieur Michel Lord, directeur du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Monsieur Denis Roy, directeur général

Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint

Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines
Monsieur Jean-Sébastien Boulard, Service des ressources humaines

Sont absents :

Mesdames Louise Emery, Louise St-Cyr , Hélène-Marie Girard, Alain Fillion

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 10.

110-CC-2004-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Dépatie que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et sans modifications.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal:
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2005
 - 3.2. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2005
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale :
 - 5.1 Reddition de compte sur la délégation de pouvoirs au directeur général
6. Affaires du Secrétariat général :
 - 6.1 Rémunération des commissaires
 - 6.2 Demande de révision de décision concernant l'élève F.L.L.
 - 6.3 Demande de révision de décision concernant l'élève O.D.G.
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
 - 8.1 Plan d'effectifs des techniciennes et des techniciens en éducation spécialisée

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

- 8.2 Résiliation d'engagement personnel enseignant
- 9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
- 10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Adoption du budget initial de fonctionnement d'investissement pour l'exercice financier 2005-2006 et fixation du taux de la taxe scolaire
 - 10.2 Modalités de paiement – Taxes scolaires
 - 10.3 Approbation du budget initial 2005-2006 des établissements et des centres – Autorisation d'engagement de dépenses des établissements
- 11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Octroi de contrat – Appel d'offres #080 (2005-2008)
École Jacques-Rousseau – Entretien sanitaire
- 12. Affaires du Service des technologies de l'information
- 13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes :
 - 13.1 Entente – Électricité de construction #1430
 - 13.2 Entente – Usinage sur machines-outils à commande numérique #5224
- 14. Autres points
- 15. Questions orales du public
- 16. Parole aux commissaires
- 17. Parole aux commissaires représentant les parents
- 18. Ajournement ou clôture de la séance

111-CC-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 24 MAI 2005**

IL EST PROPOSÉ par madame Denise Girard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2005 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

112-CC-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2005**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Claude Rousseau que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2005 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Madame Marie-Hélène Racine
Monsieur Gustave Racine
Madame Jannie Bélanger

REDDITION DE COMPTE SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général dépose la reddition de compte sur la délégation de pouvoirs pour la période du 25 mai 2005 au 28 juin 2005.

113-CC-2004-2005

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires peut déterminer la rémunération versée à ses membres ;

CONSIDÉRANT que le montant annuel maximal de cette rémunération fixé par le *Décret 836-2000* du 28 juin 2000 a été établi à 221 730,66 \$ pour l'année 2005-2006 ;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon :

QUE la rémunération annuelle à verser aux commissaires à compter du 1^{er} juillet 2005 soit établie comme suit :

Montant annuel versé à chaque commissaire	8 023,50 \$
Montant additionnel versé à la vice-présidence du Conseil des commissaires	3 500,00 \$
Montant additionnel versé à la vice-présidence du Comité exécutif	3 000,00 \$
Montant additionnel versé à la présidence du Conseil des commissaires	0,82 \$/élève au 30 septembre 2004

Adoptée unanimement

114-CC-2004-2005

DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION CONCERNANT L'ÉLÈVE F.L.L.

CONSIDÉRANT que S.L. a demandé une révision de la décision concernant l'élève F.L.L. relative au passage du primaire au secondaire

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

soit secondaire I – TC;

CONSIDÉRANT que S.L. a présenté ses observations aux membres du comité de travail du Conseil des commissaires le 21 juin 2005;

CONSIDÉRANT que la direction de l'établissement a présenté ses observations aux membres du comité de travail du Conseil des commissaires le 28 juin 2005;

CONSIDÉRANT que F.L.L. a été évalué par une équipe multi-disciplinaire;

CONSIDÉRANT que cette évaluation conclut à l'atteinte des objectifs du primaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE la décision concernant F.L.L. relative au passage au secondaire I – TC soit maintenue.

Pour : 11

Contre : 1

Abstentions : 4

Adoptée majoritairement

115-CC-2004-2005

**PLAN D'EFFECTIFS DES TECHNICIENNES ET TECHNICIENS
EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d'effectifs en vue de l'année scolaire 2005-2006 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit respecter les échéanciers convenus ;

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs respecte le principe de décentralisation dans la méthode d'allocation des ressources ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon :

- **QUE** le plan d'effectifs 2005-2006 des techniciennes et des techniciens en éducation spécialisée, lequel est considéré comme étant ici au long énuméré, soit adopté ;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

- **QUE** monsieur Denis Roy, directeur général, soit mandaté pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier en découlant.

Adoptée unanimement

116-CC-2004-2005 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Létourneau :

Que le Conseil des commissaires étudie les points :

- 6.4 – Demande de révision de décision concernant l'élève O.D.G.
- 8.2 – Résiliation d'engagement personnel enseignant

à huis clos.

Adoptée unanimement

117-CC-2004-2005 **IL EST PROPOSÉ** par madame Francine Chabot :

Que le Conseil des commissaires reprenne ses travaux en séances publiques.

Adoptée unanimement

118-CC-2004-2005 **DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION CONCERNANT L'ÉLÈVE O.D.G.**

CONSIDÉRANT que N.D. et J.P.G. ont demandé une révision de la décision concernant l'élève O.D.G. à l'effet qu'il soit transféré de son école de quartier pour un motif de surplus;

CONSIDÉRANT que N.D. et J.P.G. ont présenté leurs observations aux membres du comité de travail du Conseil des commissaires le 21 juin 2005;

CONSIDÉRANT que les parents ont refusé l'offre de service de la Commission scolaire Marie-Victorin qui assurait la stabilité de l'enfant dans la même école;

CONSIDÉRANT que O.D.G. est en surplus dans son école de quartier;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent d'appliquer la politique sur l'inscription et l'admission des élèves pour 2005-2006;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUN 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE la décision de transférer O.D.G. d'école pour surplus soit maintenue.

Pour : 12

Contre : 5

Adoptée majoritairement

119-CC-2004-2005 RÉSILIATION D'ENGAGEMENT PERSONNEL ENSEIGNANT

Après mûres délibérations,

CONSIDÉRANT les faits et motifs invoqués dans la lettre datée du 26 mai 2005 avisant monsieur Marc Boyer de l'intention de la Commission scolaire Marie-Victorin de résilier son engagement ;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Boyer a été relevé de ses fonctions à compter du 27 mai 2005;

CONSIDÉRANT que le Comité exécutif recommande au Conseil des commissaires de résilier le contrat d'engagement de monsieur Marc Boyer pour cause d'incapacité ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose :

- de résilier le contrat d'engagement de monsieur Marc Boyer pour cause d'incapacité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 2

Adoptée majoritairement

Monsieur Alain Dépatie s'abstient de voter sur cette proposition.

**120-CC-2004-2005 ADOPTION DU BUDGET INITIAL DE FONCTIONNEMENT
D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2005-2006
ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des dépenses totales de 270 626 612 \$ et des revenus de 270 653 344 \$ dont 41 371 540 \$ provenant de la taxation foncière et de 21 866 794 \$ provenant de la subvention de péréquation générant un surplus d'exercice de 26 732 \$;

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 11 820 440 018 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2005-2006;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé 0,35 \$/100 \$ d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon :

QUE le budget initial de fonctionnement, d'investissement soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Adoptée unanimement

121-CC-2004-2005

MODALITÉS DE PAIEMENT – TAXES SCOLAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Claude Rousseau :

QUE les intérêts qui doivent être chargés aux contribuables sur les arriérés de taxes, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le soient selon les modalités suivantes :

- 1- Intérêts calculables à partir du 2 août 2005;
- 2 - Pour les comptes de 10 \$ et plus, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 8 août 2005;
- 3 - Pour les comptes de moins de 10 \$, aucun intérêt si le contribuable paie avant le 30 juin 2006.

Adoptée unanimement

122-CC-2004-2005

**APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2005-2006 DES
ÉTABLISSEMENTS ET DES CENTRES**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin doit approuver les budgets des établissements et des centres conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

CONSIDÉRANT QUE les établissements et les centres, dont le nom apparaît à la liste jointe, ont présenté leur répartition budgétaire conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet de résolution d'acceptation des conseils d'établissements respectifs.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Séminaro :

QUE la Commission approuve les budgets des établissements et des centres dont le nom apparaît à la liste jointe.

Adoptée unanimement

123-CC-2004-2005 **AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin peut autoriser un établissement à engager des dépenses lorsque celui-ci n'a pas soumis sa répartition budgétaire conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*.

CONSIDÉRANT QUE les établissements dont le nom apparaît à la liste jointe n'ont pas présenté leur répartition budgétaire conformément aux instructions émises.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Thérèse Richard De Nitto :

QUE la Commission autorise les établissements, dont le nom apparaît à la liste jointe, d'engager des dépenses ne dépassant pas 75 % du budget accordé par la Commission, entendu que ceux-ci fourniront leur répartition budgétaire.

Adoptée unanimement

124-CC-2004-2005 **OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES #080 (2005-2008)
ÉCOLE JACQUES-ROUSSEAU – ENTRETIEN SANITAIRE**

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a, par sa résolution #80-CC-2004-2005, accepté la démarche d'appel d'offres public à laquelle dix (10) firmes se sont préqualifiées pour soumissionner en entretien ménager;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré les cahiers de charge sur invitation;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

CONSIDÉRANT que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Denise Girard :

QUE le contrat d'entretien sanitaire pour l'école Jacques-Rousseau soit accordé à la firme «Les Services ménagers Roy ltée» pour un montant forfaitaire total de 1 185 770,88 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 1^{er} juin 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

125-CC-2004-2005 ENTENTE – ÉLECTRICITÉ DE CONSTRUCTION NO 1430

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hautes-Rivières veut offrir le programme «Électricité de construction» et qu'elle a les installations nécessaires;

CONSIDÉRANT que le modèle d'entente est celui utilisé dans d'autres commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin approuve le projet d'entente entre la Commission scolaire Marie-Victorin et la Commission scolaire des Hautes-Rivières en annexe à cette résolution.

QUE le directeur général soit autorisé à signer cette entente.

Adoptée unanimement

126-CC-2004-2005 ENTENTE – USINAGE SUR MACHINES-OUTILS À COMMANDE NUMÉRIQUE NO 5224

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Trois-Lacs veut offrir le

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

programme «Usinage sur machines-outils à commande numérique» et qu'elle a les installations nécessaires;

CONSIDÉRANT que le modèle d'entente est celui utilisé dans d'autres commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par madame Denise Girard :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin approuve le projet d'entente entre la Commission scolaire Marie-Victorin et la Commission scolaire des Trois-Lacs en annexe à cette résolution;

QUE le directeur général soit autorisé à signer cette entente.

Adoptée unanimement

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Monsieur Normand Héroux
Monsieur Jean-Claude Rousseau
Monsieur Serge Mainville (veut dossier de M. Normand Héroux)
Madame Nicole Leblanc
Madame Denise Girard
Monsieur Pierre Dominique
Monsieur Alain Dépatie
Madame Lucie Désilets (remerciements)

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est

Présidente

Secrétaire général